MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ariège

Commune : Ussat

Autres communes :

R500

Appellation : Grotte des Eglises

Monument(s)

Appellation : Grotte des Eglises

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 24/03/2026

Étendue de la protection : Est inscrit au titre des monuments historiques l'ensemble monumental constitué par tout le réseau souterrain dit « grotte des Églises », incluant les galeries ornées et les gisements archéologiques ainsi que la zone d'emprise en surface du monument délimitée par le polygone à sept sommets numérotés de 1 à 7 dans le sens horaire, de coordonnées respectives exprimées dans le système RFG 93 - Lambert 93 : N°1: X=587199.46, Y= 6192738,37; N°2: X=587167,36, Y= 6192793,35; N°3: X=587140,41, Y= 6192850,95; N°4: X=587121,83, Y= 6192957,57; N°5: X=587146,91, Y= 6193049,42; N°6: X=587227,83, Y= 6193049,42; N°7: X=587396,29, Y= 6192810,29;

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.